

## Comité de vigilance

Procès-verbal de la réunion du Comité de vigilance, tenue le 11 juin 2025 à 17 h 00, au Lieu d'enfouissement technique à Armagh.

Sont présents : Mme Caroline Mongrain, représentante des citoyens du voisinage du lieu  
M. Christian Therrien, conseiller municipal d'Armagh à titre de représentant de la municipalité d'Armagh  
M. Sébastien Bourget, maire de Saint-Damien-de-Buckland à titre d'élu au Conseil de la MRC

Sont aussi présents : Mme Caroline Lemelin, technicienne en environnement pour le Service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse  
M. Ludovic Asselin, directeur du Service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse,

Est absent : M. Jérôme Therrien Fournier, représentant d'un groupe environnemental local, l'Organisme des Bassins Versant (OBV) de la Côte-du-Sud

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE – ACCEUIL**

La séance est ouverte à 17 h 00

### **2. VISITE DU LET**

La visite du LET s'est déroulée après la tenue de la réunion afin de permettre à M. Sébastien Bourget de participer à la réunion. Une tournée du site a été réalisée permettant de montrer au membre du Comité l'avancement de l'enfouissement, l'utilisation du biotraité comme matériel de recouvrement, les efforts de ramassage des envolées et le fonctionnement du système de traitement des eaux de lixiviation.

### **3. DROIT DE PAROLE**

Un rappel est effectué afin d'assurer un respect lors de la rencontre.

### **4. RÔLE DU COMITÉ**

Fondement législatif :

Art. 57 LQE « ... la fonction est d'assurer la surveillance et le suivi de l'exploitation ... »

Art. 72 du REIMR : obligation de l'exploitant d'un LET de former un comité de vigilance

- Comité consultatif
- Au moins une (1) rencontre par année

## Comité de vigilance

CV 25-06-001

### **5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Christian Therrien,  
appuyé par Mme Caroline Mongrain  
et résolu

1. Ouverture de l'assemblée – Accueil
2. Visite du LET
3. Droit de parole à tous
4. Rôle du comité
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 23 octobre 2024
7. Présentation du bilan de l'année 2024 – rapport annuel vulgarisé
8. Suivi du projet de tri-compostage
9. Varia
  - 9.1. Déversement de lixiviat au déversoir
10. Recommandations du comité
11. Évaluation de la rencontre

Adopté unanimement.

CV 25-06-002

### **6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 23 OCTOBRE 2024**

Il est proposé par M. Christian Therrien  
appuyé par Mme Caroline Mongrain  
et résolu

que le procès-verbal de la rencontre du 23 octobre 2024 est adopté par deux membres présents à cette rencontre.

Adopté unanimement.

### **7. PRÉSENTATION DU BILAN DE L'ANNÉE 2024 – RAPPORT ANNUEL VULGARISÉ**

Mme Caroline Lemelin présente le bilan de l'année 2024. Au niveau des plaintes d'odeur, une amélioration est notée entre l'année 2023 et 2024. De plus, avec le projet pilote du matériel de recouvrement en 2024, un registre interne d'odeur a été introduit. Au niveau du matériel de recouvrement, une augmentation de matériel de recouvrement a été notée avec la transition vers l'utilisation quasi complète du biotraitée, choix final à la suite du projet pilote. L'objectif est de trouver la quantité optimale de matériel de recouvrement sans affecter négativement la durée de vie du site. (Lors de la visite du site après la réunion, les membres ont pu constater l'amélioration du recouvrement).

## Comité de vigilance

Au niveau du traitement des eaux, les normes au rejet ont été respectées tout au long de l'année. Un rappel est fait au Comité en lien avec la décision prise lors d'une rencontre précédente de changer les paramètres de suivi des eaux dans le ruisseau Roy, cours d'eau récepteur des eaux de lixiviation traitées du LET et de les arrimer avec les objectifs environnementaux de rejet (OER) qui ne sont pas des normes à respecter, mais des objectifs à viser. Des dépassements sont notés pour certains OER. M Ludovic Asselin mentionne au Comité qu'un rapport préliminaire de WSP sur la stratégie de traitement des eaux de lixiviation a été présenté et a récemment été présenté à l'équipe technique du GMR et que cette étude permettra de mieux s'orienter pour améliorer le traitement et les résultats des OER. Un rapport complet devrait être livré à l'automne.

### **8. SUIVI DU PROJET DE TRI-COMPOSTAGE**

M Ludovic Asselin mentionne au Comité les faits saillants du projet de tri-compostage. Les soumissions pour la construction du centre de tri et de transbordement à Armagh ont été ouvertes et la MRC est en attente du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement avant d'octroyer le contrat. Au niveau de la plateforme de compostage à Frampton en Nouvelle-Beauce, une augmentation des coûts et des retards sur la conception de plans et devis ont forcé les MRC à revoir les options pour le traitement de la matière organique. Une étude est en cours avec la firme Stratzer afin de déterminer les meilleurs débouchés pour la matière organique, que ce soit une plateforme de compostage fermée tel qu'envisagé au départ ou autre. Entre temps, la MRC est à conclure une entente avec un parti tiers afin de valoriser la matière organique de façon temporaire, le temps qu'une option à long terme soit en place. Le plan de communication ainsi que le processus d'approvisionnement des bacs de cuisine et des sacs sont prêts à être lancés aussitôt le certificat d'autorisation obtenu et le contrat de construction octroyé.

### **9. VARIA**

#### **a. Déversement de lixiviat au déversoir**

M Ludovic Asselin mentionne au Comité que l'équipe technique a détecté une fuite de lixiviat au déversoir le 6 mai 2025, après avoir constaté une baisse du niveau de l'eau du dernier bassin de traitement. Après avoir confirmé la contamination à la sortie du déversoir, ainsi qu'à 2 autres points en aval, dont un dans le cours d'eau Roy, l'équipe a immédiatement pris les mesures afin de contrôler la fuite, nettoyer le déversoir et le fossé menant au cours d'eau Roy, trouver la problématique et aviser le ministère de l'Environnement. La contamination au cours d'eau Roy demeure minime, le plus gros de la contamination étant directement à la sortie du déversoir.

## Comité de vigilance

Des analyses subséquentes ont été réalisées le 8 mai montrant l'élimination de la contamination. L'équipe est toujours en attente d'un suivi du ministère de l'Environnement.

### **10. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ**

Aucune recommandation.

### **11. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Aucune évaluation.

### **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Christian Therrien  
appuyé par Mme Caroline Mongrain  
et résolu  
que l'assemblée soit levée à 19 h 45

CV 25-06-003

***Le procès-verbal de cette assemblée sera adopté lors de la séance ultérieure.***